

> COMPOSANTES DE LA FORMATION

BC 1 : Conception d'un projet d'entraînement en tir à l'arc auprès de pratiquants ayant un objectif individuel et/ou collectif

BC 2 : Encadrement de séances de tir à l'arc auprès de publics adultes et/ou enfants en vue de leur faire atteindre leur objectif compétitif en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers

BC 3 : Management des ressources humaines et logistique lors des échéances sportives

BC 4 : Gérer le matériel en vue de produire une performance

BC 5 : Protéger les archers et les tiers en situation d'incident ou d'accident



Toutes nos vidéos métiers sur www.profession-sport-loisirs.fr

Plus d'infos : www.rncp.cncp.gouv.fr

> EXIGENCES PRÉALABLES REQUISES

- Avoir 18 ans
- Être titulaire d'une attestation aux premiers secours (PSC1 ou équivalent)
- Être diplômé Entraîneur 1
- Avoir un niveau minimum de performance en tir olympique

> CALENDRIER DES FORMATIONS

FFTA : www.ffa.fr/formations-emplois

> PRÉROGATIVES DU DIPLÔME

INTITULÉ DU DIPLÔME	CONDITIONS D'EXERCICE	LIMITES DES CONDITIONS D'EXERCICE
CQP : Technicien sportif de tir à l'arc	Encadrement de séances collectives ou individuelles d'entraînement et de perfectionnement de tir à l'arc jusqu'au niveau national.	Dans la limite de 12 pratiquants par groupe, pour le tir sur terrain plat. Dans la limite de 6 pratiquants par groupe, pour le tir en parcours.